

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE
<u>BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2024</u> Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN	

Décision DB 2024-030

Organigramme service Tourisme - Renouvellement classement OTI

Date de convocation : 24/04/2024	Liste des délibérations affichées le : 26.04.2024	
Membres en exercice : 10	Présents : 7 à l'ouverture de la séance	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 0	Votants : 7

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Jacques GALY, Jacques MAMET et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Christian SOULA, Alfred VISMARA et Mohamed EL HABCHI

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Jacques MAMET

La Communauté de communes des Pyrénées audoises s'engage dans la procédure de renouvellement du classement en catégorie II à compter du 16 juillet 2024, sur proposition de la directrice de l'office de tourisme.

La prochaine délibération, accompagnée d'un dossier attestant du respect des critères de classement, est adressée au Préfet de département, qui dispose d'un délai de 2 mois après réception du dossier complet pour se prononcer. Le format du dossier de demande de classement est libre, il doit présenter de manière claire et synthétique comment les différents critères fixés par l'arrêté du 16 avril 2019 sont remplis ; il reprendra utilement la trame de la fiche d'instruction simplifiée utilisée par la préfecture.

Le classement est prononcé par arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans au vu des éléments du dossier. Cet arrêté préfectoral, accompagné de la fiche de renseignements téléchargeable, est transmis à la DGE qui tient à jour un tableau de classement des offices de tourisme.

Dans ce cadre, l'organigramme du service Tourisme doit être joint au dossier de demande de renouvellement. C'est ce document qui est soumis à l'approbation du Bureau.

Le Bureau,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de communes des Pyrénées audoises,

Vu la délibération du conseil communautaire du 20 juillet 2020 n°DC 2020-047 portant délégations au Bureau,

Considérant la procédure de renouvellement du classement de l'OTI,

Après en avoir délibéré,

Membres présents	7	Suffrages exprimés	7
Retraits avant vote	0	Pour	7
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- VALIDE l'organigramme du service Tourisme de la CC des Pyrénées audoises annexée à la présente décision.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 21.05.2024
- ❖ et de sa publication le 21.05.2024



Francis Savy
francis.savy@pyreneesaudioises.fr
Président de la Communauté de Communes
des Pyrénées Audioises



Jacques Mamet
jmamet@chabre@yahoo.fr
Vice- Président
en charge du Tourisme



Jonathan Asaro
jonathan.asaro@pyreneesaudioises.fr
Directeur Général des Services



Elodie Rouquié
elodie.rouquie@pyreneesaudioises.fr
Directrice du Pôle Politique Territoriale
Directrice de l'Office de Tourisme

SERVICE TOURISME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PYRÉNÉES AUDIOISES



Sarah Martinez
sarah.martinez@pyreneesaudioises.fr
Assistante de Direction
Agent de développement



Hélène Van den Bussche
helene.vandenbussche@pyreneesaudioises.fr
Promotion de la destination
Partenariats



Sylvain Dossin
sylvain.dossin@pyreneesaudioises.fr
VTT, cyclotourisme et trail
Infographie



Dorine Lassere
dorine@pyreneesaudioises.fr
Boutiques « Saveurs Pyrénées Audioises »
Taxe de séjour



Sébastien Erpelding
sebastien.erpelding@pyreneesaudioises.fr
Randonnée
Sentier Cathare et Voie Verte
Encadrement de balades



Frank Grossin
frank.grossin@pyreneesaudioises.fr
Espace balnéoludique d'Axat
Pêche
Escalade



Muriel Chamero
infos@stationcamurac.com
Station 4 Saisons de Camurac



Audrey Maugard
audrey@pyreneesaudioises.fr
Agenda des manifestations
Expositions et documentation

Gisèle Sabatier
musee@pyreneesaudioises.fr
Musée du Quercorb

Barbara Lefort
barbara@pyreneesaudioises.fr
Communication et réseaux sociaux
Partenariats Hébergeurs
Labels & Qualification

REÇU EN PREFECTURE

1e 21/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-200043776-2024 0425-DB_2024_30-

REÇU EN PREFECTURE

1e 21/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-011-200043776-20240425-DB_2024_30-